

SAINT LEGER SOUS BEUVRAY et le hameau de « Beau » (la Comelle)

CALENDRIER 2026

A compter du 1^{er} janvier 2026, la collecte des ordures ménagères aura lieu tous **les JEUDIS à partir de 5h00**.

En raison du jeudi 1^{er} janvier et 14 mai fériés, la collecte des ordures ménagères aura lieu :

Lundi 5 janvier 2026
Lundi 18 mai 2026

Rappel tous les bacs ou sacs doivent être sortis la veille du jour de collecte après 19h00.

Le passage de l'association Emmaüs pour la collecte des encombrants (mobiliers et objets ménagers) aura lieu :

- Saint Léger Sous Beuvray : Mercredi 8 avril 2026
- Hameau de « Beau » (la Comelle) : Lundi 30 mars 2026
A partir de 7h30

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire **1 semaine avant la date de passage de l'association** auprès des Services Techniques du Grand Autunois Morvan - 03 85 86 64 65.

Un doute sur le tri de vos déchets , contactez l'ambassadrice du tri au
03 85 86 64 65 ou www.grandautunoismorvan.fr

LE TRI + FACILE !

CITEO

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !



EMBALLAGES ET PAPIERS DANS LA COLONNE JAUNE



Les habitants ont accès à l'ensemble des déchèteries communautaires.
 Pour la commune de Saint Léger sous Beuvray, la déchèterie la plus proche se situe à :

Déchèterie La Perrière - Etang Sur Arroux

HORAIRE D'OUVERTURE		Déchets acceptés
du 1er avril au 30 septembre	du 1er octobre au 31 mars	
Lundi et mercredi de 14h30 à 18h Mardi de 9h à 12h30 Vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h	Lundi et mercredi de 14h00 à 17h30 Mardi de 9h à 12h30 Vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30	<ul style="list-style-type: none"> - Déchets ménagers non recyclables - Déchets verts (tonte de pelouse, branchages,...) - Ferraille - Gravats - Cartons - Vêtements - Déchets ménagers recyclables (verre, emballages ménagers, papier, journaux) - Huile de friture / Huile de vidange - Batteries / piles - Cartouches d'impression usagées - Déchets diffus spécifiques (peintures, phytos, ...) - Radiographies - DEEE - Bois - Mobilier - Capsules Nespresso